

carrières & VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°4 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2014 / JANVIER 2015



À la une

Vœux de la Liberté, entre hommage et espoir p.4

Solidarité

Carrières, au rendez-vous de la générosité p.13

Concertation citoyenne

Devenez acteur de votre Ville ! p.16

18 JANVIER 2015,
VŒUX DE LA LIBERTÉ !

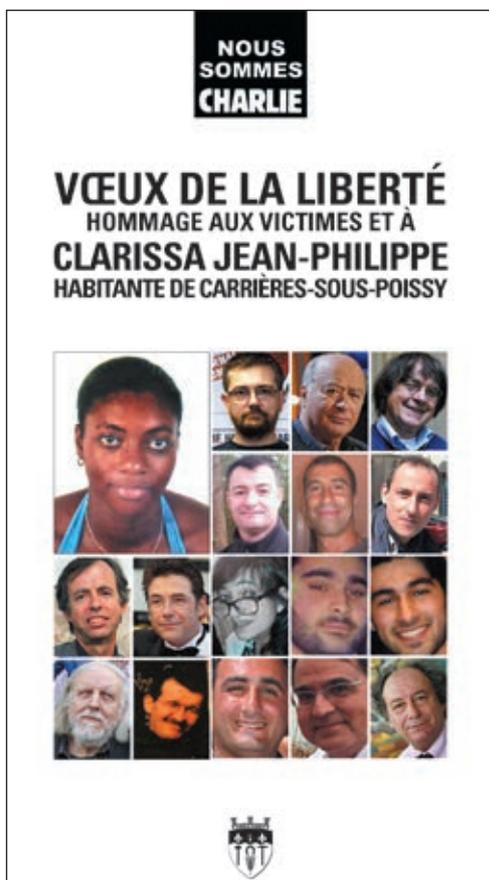


ÉDITO	
- Bouleversés mais unis	3
À LA UNE	
- Vœux de la Liberté, entre hommage et espoir	4
- Une cérémonie populaire et solennelle	6
- « Nou sé Clarissa ! »	7
URBANISME	
- 3 questions à Philippe Berton qui dresse le bilan de sa délégation à l'Urbanisme	8
SÉCURITÉ	
- La police municipale se renforce !	9
DEVOIR DE MÉMOIRE	
- 1914-2014 : Carrières commémorait le centenaire du début de la Grande Guerre	10
- 3 questions à Sylviane Dauvert sur la politique de la municipalité en matière de Devoir de Mémoire	11
ÉGALITÉ	
- Mobilisés pour l'égalité des sexes	12
SOLIDARITÉ	
- Carrières, au rendez-vous de la générosité	13
PETITE ENFANCE	
- Au service des parents et des enfants	14
- Du nouveau pour « Les Moussaillons »	14
JEUNESSE	
- Fière de sa jeunesse, la Ville s'investit à ses côtés	15
CONCERTATION CITOYENNE	
- Devenez acteur de votre Ville !	16
CULTURE	
- Retour sur un Noël enchanté	17
- L'Espace Louis Armand plongé dans un bain de mystères, de jouvence et d'humour	18
CÔTÉ ASSOS	
- Zoom sur... Les gens du Partage	20
BRÈVES	
- Changement d'horaires pour l'Agence Postale Communale et la Bibliothèque Octave Mirbeau	21
- Les détecteurs de fumée deviennent obligatoires	21
- Des bouchons pour lutter contre le handicap	21
- Projet Seine-Métropole Ouest : retour sur le débat	21
EXPRESSION	22
ÉTAT CIVIL	23

ÉDITO

Bouleversés mais unis

L'année 2015 a commencé de la manière la plus tragique qui soit avec l'assassinat de dix-sept de nos compatriotes au nom de ce que certains croyaient être l'Islam. La douleur et la colère ne doivent pas nous aveugler et égarer nos consciences. À ces morts insupportables, à la disparition de notre carriéroise Clarissa Jean-Philippe, à ce fanatisme qui veut nous terroriser, nous devons apporter une réponse implacable : celle de l'unité.



Les vœux 2015 auraient dû nous permettre de faire le bilan de huit mois d'actions et dresser des perspectives pour l'année à venir. Nous devons évoquer les difficultés socio-économiques que traversent nombre de nos concitoyens, redire l'engagement qui est le nôtre à Carrières-sous-Poissy, rappeler l'indispensable travail multi-partenarial qui nous lie aux autres collectivités (Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine, Conseil général des Yvelines, Conseil Régional d'Ile-de-France) et aux acteurs privés pour développer le territoire des Deux Rives de Seine. Rien de tout cela ne fut évoqué.

Comme tous les Français, vous avez été touchés en plein cœur par les attaques terroristes des 7, 8 et 9 janvier. Vous avez manifesté votre soutien aux familles des victimes et répété votre attachement à la liberté d'expression ainsi qu'aux valeurs de Paix et de Tolérance. Dès le soir du 8 janvier d'abord sur le parvis de l'Hôtel de Ville, au cours de la manifestation nationale du 11 janvier pour certains d'entre vous et à l'occasion de l'hommage populaire rendu à Clarissa Jean-Philippe et aux seize autres victimes, le 18 janvier, à l'Espace Louis Armand.

Votre mobilisation a été un vrai réconfort. Une confirmation également que, dans l'adversité, la population sait s'unir et dépasser ses querelles. Il

nous faut garder cet esprit de rassemblement, demeurer fidèles à l'idéal républicain qui préside à nos destinées depuis maintenant plus de deux siècles. La République est notre bien le plus précieux. Un bien auquel il faut sans cesse rappeler notre attachement.

Chères Carriéroises, chers Carriérois, en ces temps difficiles permettez-moi tout de même de vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2015 et de vous présenter tous mes vœux de liberté.

Cordialement,

Christophe Delrieu
Maire

Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

Vœux de la Liberté, entre hommage et espoir

Ces vœux 2015 auraient dû être des vœux d'optimisme et d'engagement avant que l'actualité ne vienne rappeler tragiquement que ce qui est le plus cher, la vie, peut soudainement vous être enlevé. Lors de cette soirée du 16 janvier, l'équipe municipale, en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, de parlementaires et d'élus locaux a rendu un hommage appuyé aux victimes des attentats des 7, 8 et 9 janvier et particulièrement à Clarissa Jean-Philippe. Un seul vœu a été formulé : celui de la Liberté.



Christophe Delrieu, Maire, entouré des membres de la Chorale de l'Ecole Champfleury.

Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, l'a rappelé au début de son intervention : « *Au-delà de nos divergences, de nos querelles qui apparaissent aujourd'hui si dérisoires, la lutte contre l'intégrisme, le fanatisme et le terrorisme doit rester un combat de tous les jours. Ce soir, aux côtés des personnalités présentes, je veux redire combien l'unité, dans des moments comme celui-ci, demeure capitale. L'extraordinaire mobilisation de nos concitoyens, le 11 janvier à Paris et dans toute la France, a été pour nous tous un grand réconfort. Plus de quatre millions de personnes sont descendues dans la rue en hommage aux dix-sept victimes de ces attentats barbares*

ainsi que pour rappeler que la liberté d'expression et la tolérance n'ont pas de prix et ne sont pas négociables ».

Ces personnes assassinées étaient journaliste, agent de maintenance, dessinateurs, psychiatre, correcteurs, cadre commercial, employé de supermarché, étudiant, retraité et policiers. Clarissa Jean-Philippe, Carriéroise, était l'une d'eux. Assassinée à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions, Clarissa était originaire de la Martinique et avait rejoint la métropole en 2010 afin de se mettre au service de la population.

La nouvelle de son assassinat a fait l'effet d'un coup de massue pour la population

carriéroise qui a aussitôt témoigné sa solidarité sans faille à sa famille. Une famille qui avait déjà dû éprouver le départ pour la métropole de Clarissa et qui doit désormais faire face à un déchirement encore plus terrible.

Présent le 13 janvier à Montrouge pour une cérémonie œcuménique aux côtés de son Maire, Christophe Delrieu a pu mesurer combien la population avait été choquée par cet acte odieux. Ce fut une occasion de redire que son assassinat touchait particulièrement les communes en raison de l'importance du travail de terrain effectué par la Police municipale. Clarissa était de l'avis général une personne rigoureuse et



Hommage solennel à Clarissa Jean-Philippe et aux victimes.

réservée, soucieuse de l'intérêt commun et au service de tous. A Carrières, ce drame s'est révélé terriblement exceptionnel puisque les derniers Carriérois assassinés étaient les frères Tissier en août 1944.

Aux côtés de Gérard Larcher, Président du Sénat, de David Douillet et de Pierre Morange, députés des Yvelines, de Pierre Bédier, Président du Conseil général des Yvelines, de Valérie Pécresse, ancienne ministre, de Karl Olive, Maire de Poissy, Christophe Delrieu a rappelé l'absolue nécessité de suivre, ensemble, au-delà de nos différences, de nos origines, le chemin menant à un monde de tolérance et de fraternité.

Gérard Larcher a pour sa part, dans un discours empreint d'humanisme, souligné l'attachement de la Nation tout entière à ces hommes et à ces femmes qui revêtent l'uniforme pour se mettre au service de la population et la protéger.

Lors de cette soirée marquée par l'émotion, les personnalités invitées ont pu assister à l'hommage rendu à Clarissa Jean-Philippe par des dizaines de policiers municipaux venus de tout le département, à des interprétations des élèves de l'école municipale de musique et de l'ensemble vocal Voix-si Voix-la.

L'incroyable élan national, né de ces jours noirs pour la République, a rappelé

à chacun l'indispensable travail de Paix. Pour le Maire de Carrières, « *la crise socio-économique que nous traversons est malheureusement devenue, comme par le passé, le prétexte de tensions ethno-religieuses qu'il nous faut absolument refuser. Nos valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité doivent sans cesse prévaloir afin de ne pas sombrer dans la peur, la haine et le repli sur soi.* »

En guise de conclusion, entouré d'enfants de l'école Champfleury, Christophe Delrieu a encouragé chacun à poursuivre, dans les mois et les années qui viennent, l'incontournable travail de paix et de mémoire.

Une cérémonie populaire et solennelle

Le 8 janvier, au lendemain de l'attaque terroriste subie par l'hebdomadaire Charlie Hebdo et le jour même de l'assassinat de Clarissa Jean-Philippe, les Carriérois s'étaient spontanément réunis sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour dire leur douleur. Le dimanche 18 janvier, la population était invitée à rendre un dernier hommage à Clarissa et aux victimes des attentats.



Les Carriérois se sont rendus en nombre à l'Espace Louis Armand pour un dernier au revoir à Clarissa.

Comme deux jours auparavant lors des vœux aux personnalités, cette cérémonie était marquée par le deuil de toute la ville après la disparition de Clarissa. Plusieurs centaines d'habitants se sont donc retrouvés à l'Espace Louis Armand afin de participer à l'hommage organisé par la Municipalité en présence du Député-Maire de Chambourcy Pierre Morange. Hommage de la Police Municipale, hommage musical, hommage chanté, hommage lu... le nom de Clarissa était sur toutes les lèvres et sa disparition tragique dans toutes les têtes. Sa cousine, très émue et très touchée par la mobilisation des habitants, était présente également.

« Mwen sé Clarissa ! »

Le public a pu découvrir le courrier de remerciement adressé par Bruno-Nestor

Azérot, Député-Maire de Sainte-Marie (Martinique), à la Ville de Carrières. Lu par des Carriérois d'origine martiniquaise, cette lettre disait toute la tristesse de sa famille et de ses proches :

« C'est une grande émotion pour tous les Martiniquais et les Samaritains de savoir que leur amie, leur fille, leur compatriote est ainsi dignement honorée de l'autre côté de l'Atlantique, dans les Yvelines.

8000 kilomètres nous séparent, mais ce qui nous unit ce jour, c'est Clarissa. Nous sommes tous, par delà nos différences, nos opinions, nos races, nos religions, qui peuvent être diverses, unis dans ce qui importait pour Clarissa, cette jeune Martiniquaise de 26 ans qui aimait la France : la République et ses valeurs.

Liberté, égalité, fraternité. Clarissa a été élevée dans ces valeurs républicaines, humanistes, au point d'y vouer sa vie.

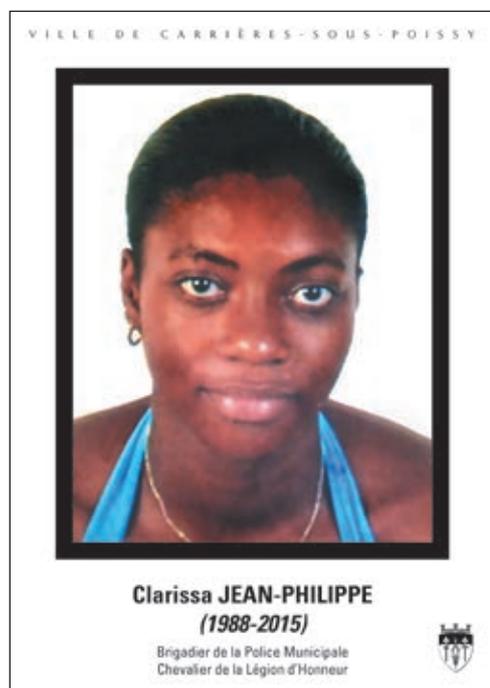
Pour cette jeune Martiniquaise, issue d'une famille humble et digne, du quartier de Bois Jadé de Derrière-Morne, à Sainte-Marie, sous les contreforts du volcan de la Montagne-Pelée, dans la Caraïbe, ces valeurs n'étaient pas de simples mots. Ils avaient un sens, celui qu'ils doivent avoir parmi toutes nos différences.

Depuis le 8 janvier 2015, Mesdames, Messieurs, nous sommes tous Clarissa. Mwen sé Clarissa ! »

Au nom des proches de Clarissa, la Municipalité souhaite remercier très sincèrement les habitants pour leur mobilisation.

« Nou sé Clarissa ! »

Clarissa Karen JEAN-PHILIPPE est née le 1er Septembre 1988 à Fort-de-France (Martinique). Cette jeune samaritaine a été assassinée le 8 janvier 2015 à Montrouge (Hauts-de-Seine), dans l'exercice de ses fonctions de policière municipale stagiaire, une semaine avant de recevoir son diplôme. Elle habitait à Carrières-sous-Poissy dans le quartier des Bords-de-Seine depuis 2011.



Elle a passé toute sa jeunesse dans le quartier Derrière-Morne, à Sainte-Marie (Martinique), au lieu-dit « rue Deux-Terres ». Cette jeune fille discrète et réservée a obtenu son Diplôme national du Brevet des collèges en 2003. Elle obtient ensuite son Brevet d'études professionnelles (BEP) « Secrétariat » en 2005, puis son Baccalauréat technologique « Sciences et Technologies de la Gestion (STG) » en 2007, spécialité « Communication et Gestion des Ressources Humaines (CGRH) ». Au cours de cette formation, elle fera ses premiers pas professionnels lors d'un stage d'un mois en tant qu'Assistante secrétaire standardiste à FIDERIM, Société de travail temporaire en Martinique.

Clarissa arrive en métropole en 2008, et sera d'abord hébergée chez sa tante à Mantes-la-Jolie (Yvelines).

C'est en 2009 qu'elle choisit d'engager sa formation dans la sécurité et ainsi servir les autres. Très motivée, très enthousiaste et désireuse de réussir,

elle suit une formation d'Agent de sûreté et de sécurité privée auprès de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), et obtient son habilitation électrique H0B0, ainsi que celle d'agent pour un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1). Une formation qu'elle mettra en pratique à l'été 2009, au cours de son deuxième stage professionnel comme Agent de sûreté et de sécurité privée au sein de la société « Sécurité Caraïbes »

En 2010, elle intégrera la société EFFATA (Val d'Oise), spécialisée dans la sécurité, le gardiennage et la protection. Elle occupera les fonctions d'Agent de sécurité incendie sur plusieurs sites et particulièrement dans les hôpitaux parisiens « Louis Mourier » et « Henri Mondor ».

A cette même époque, Clarissa et son compagnon arrivent à Carrières-sous-Poissy dans le quartier des Bords-de-Seine. Un quartier que Clarissa apprécie beaucoup. Elle y fait ses footings sur les rives de la Seine, y accueille très régulièrement sa famille qui a pris ses marques

« Clarissa habitait à Carrières-sous-Poissy. Maintenant, elle habitera pour toujours dans nos cœurs, nos pensées, et nos prières. »

Christophe DELRIEU, Maire de Carrières-sous-Poissy

dans notre ville. Clarissa aime retrouver ses amis, danser et sortir au cinéma. Une jeune femme pleine de vie.

Son rêve reste entier : devenir policière au service de la République. Elle va alors étoffer ses compétences en 2012 en réalisant plusieurs formations en « Système Sécurité Incendie (SSI) », « Appareil Respiratoire Isolant (ARI) », « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ».

Un square en hommage à Clarissa

Lors de sa visite début février, la mère de Clarissa, Marie-Louisa JEAN-PHILIPPE, a donné son accord à la proposition de Christophe DELRIEU, Maire, pour nommer le square des Bords-de-Seine « Square Clarissa JEAN-PHILIPPE », en hommage à cette jeune habitante de notre commune sauvagement abattue en janvier dernier. Une fois la délibération prise par le Conseil municipal, un panneau sera apposé au square retraçant la vie de Clarissa. Un hommage carriérois qui viendra témoigner de son amour pour les rives de la Seine où elle aimait courir, en toute liberté.

Sa volonté sera récompensée quand elle intègre la police municipale de Montrouge (Hauts-de-Seine) le 15 octobre 2013 en qualité de gardien de police municipale stagiaire. Elle venait d'être assermentée par le Procureur de la République en février 2014, et avait débuté sa formation initiale au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), qui devait se solder par la remise de son diplôme le lundi 12 janvier, puis sa titularisation dans le corps des policiers municipaux. Ses collègues se souviendront longtemps de cette jeune femme « vive et dynamique ».

Elle venait de fêter ses 26 ans, et revenait tout juste de plusieurs semaines de vacances en Martinique avec sa famille pour les fêtes de Noël. « Elle était radieuse, toute heureuse, si épanouie. » se souvient sa mère Marie-Louisa JEAN-PHILIPPE, qui est revenue à Carrières-sous-Poissy début février avec le frère de Clarissa, Wilfrid LÉMONY, et plusieurs membres de la famille, pour repartir vers la Martinique, avec les derniers souvenirs laissés par Clarissa.

3 questions à Philippe Berton qui dresse le bilan de sa délégation à l'Urbanisme

Engagé sur le terrain depuis maintenant près d'un an, Philippe Berton a répondu aux questions de la rédaction mettant en avant un travail collégial et expliquant les orientations prises par la Municipalité en matière d'urbanisme.

Dix mois après votre prise de fonction comme Maire Adjoint en charge de l'Urbanisme, pouvez-vous tirer un premier bilan de votre action ?

Ma priorité fut de faire un état des lieux exhaustif sur l'ensemble de ma délégation Cadre de Vie et maîtrise urbaine avec comme pré-requis impératif d'action : aller sur le terrain ! Ce travail de terrain a permis d'identifier rapidement les zones de conflits suscitées par certains gros programmes immobiliers déjà construits (SeinEurope, La Closeraie...) ou signés ou à venir (France Habitation, I3F...). Les rendez-vous avec les carriérois furent nombreux aussi bien sur des aspects techniques existants que sur des projets de construction privés à venir. L'analyse du Plan d'urbanisme Local actuel et l'absolue nécessité de le remanier dans les mois à venir fut également partie de mon quotidien. Enfin, ma délégation nécessite une collaboration quotidienne étroite avec mes collègues en charge de la Voirie (Michel Vithe), du transport (Lucas Charmel), du commerce (Thibaut Ledin) et de la Sécurité sur la voie Publique (Jean-Jacques Bertaux), le tout avec l'appui technique des services de la ville et de la CA2RS.

Le Quartier des Bords de Seine a été pendant longtemps un sujet de discordance entre les riverains et la Municipalité. Qu'en est-il aujourd'hui des questions de stationnement, de circulation et des mesures qui accompagnent la livraison de la crèche « Les Moussillons » ?

Il n'y a plus de discordance puisque l'équipe municipale est avant tout sur le terrain et non pas à résoudre les problématiques dans un bureau. Je ne m'exprimerai pas sur l'aspect esthétique du programme SeinEurope, les carriérois ont déjà jugé... mais plutôt sur les conséquences d'un permis de construire totalement irréféré dans un quartier déjà contraint par la proximité d'un dépôt de bus. A titre d'exemple, le centre multi-accueil de 40 berceaux, qui pouvait être implanté

ailleurs sur le quartier, ne dispose même pas d'une zone d'arrêt minute. Il en est de même pour les clients de passage du prochain commerce situé au N° 12. Les bornes d'enlèvement des ordures ménagères du programme SeinEurope sont dans l'axe de la sortie des bus ! Les accès des immeubles sont situés dans la cour intérieure du programme. Où vont stationner les camions de déménagement sur un programme à 70% en locatif ? Enfin, ce quartier sert de parking public en semaine, permettant aux conducteurs de se rendre à la gare de Poissy, provoquant inévitablement une saturation quotidienne en stationnement. Avec tous mes collègues, nous travaillons sur de nombreuses améliorations à venir dans les 6 mois (élargissement du coude en sortie de quartier, ilot piétons, parking de 18 places en entrée de ZAC etc...) et surtout la possibilité pour les riverains d'utiliser (selon des modalités à préciser) le futur parking de 230 places du Parc du Peuple de l'Herbe. Enfin, notre priorité à moyen terme est de faire déplacer le dépôt de bus, en étroite collaboration avec la direction régionale de la société Transdev CSO, avec laquelle des discussions sont engagées avec monsieur le Maire.

L'urbanisme paraît parfois un peu obscur aux yeux du public. Pouvez-vous nous indiquer de quelle façon sont instruits les permis de construire et la manière avec laquelle vous travaillez aux côtés des riverains sur les projets urbains ?

Avant toute chose, l'instruction d'un permis de construire s'appuie automatiquement sur un respect du Plan Local d'Urbanisme en vigueur dans la commune. Pour faire simple, chaque quartier dispose de règles suivant le type d'habitat. Le projet est analysé au préalable par le service Urbanisme de la Ville en collaboration avec l' élu. Le carriérois est accompagné dans son dépôt. Le permis est ensuite transmis et instruit par la communauté d'agglomération.



En dernier lieu, le Maire ou son adjoint en délégation autorise le projet par un arrêté pour le compte de la ville ou de l'Etat selon la zone concernée.

Afin de s'éviter des recours ou de fortes oppositions de riverains tels que la Ville a pu en rencontrer durant ces dernières années, les projets majeurs passent par une véritable concertation avec les riverains et non pas une simple information. A titre d'exemple, le futur programme de France Habitation situé rue de la Chapelle et validé par l'équipe municipale précédente, comportait 2 immeubles en R+4. Un collectif de riverains s'en est ému à juste titre auprès de moi. En 3 mois avec 2 réunions publiques et plusieurs allers-retours avec le bailleur social, la hauteur des immeubles fut réduite d'un étage. CQFD.

L'équipe municipale aura à cœur de poursuivre les concertations citoyennes durant tout son mandat. Encore une fois, notre conception de la maîtrise urbaine doit se pratiquer impérativement sur le terrain du site concerné et non pas uniquement lors de la pose de la 1^{ère} pierre. L'écoute et l'analyse des points de vue des riverains impactés doivent être intégrés dans nos décisions. La Ville pourra ainsi continuer à se développer dans la meilleure harmonie possible.

Malgré ma démission récente de ma délégation Cadre de vie et Maîtrise urbaine, je continuerai mon investissement municipal en transmettant les dossiers à Lucas Charmel, nouvel adjoint en charge de cette délégation.

La police municipale se renforce !

La tranquillité publique demeure une préoccupation majeure des habitants dans un climat de hausse des cambriolages et des infractions. A Carrières-sous-Poissy, la Municipalité a fait le choix, en dépit d'une situation financière catastrophique, de renforcer les moyens de la Police Municipale et de garantir ainsi à la population un cadre de vie sécurisé. Ces mesures font suite à la grande concertation menée à l'automne dernier avec les habitants.

Des effectifs renforcés

Les effectifs de police n'étaient pas à la hauteur des enjeux de notre territoire et ne correspondaient plus aux besoins en matière de sécurité. Aussi, la nouvelle municipalité a engagé le recrutement de nouveaux agents pour porter l'effectif total à 18 agents : 9 Policiers municipaux, 4 Agents de surveillance de la voie publique, 4 Agents administratifs affectés au central téléphonique et à la vidéo-protection, 1 Assistante.

Un central téléphonique 24h/24, 7j/7

Ce sera la grande nouveauté de cette année 2015. Le central téléphonique de la police municipale sera ouvert au printemps prochain et permettra à tous les Carriérois de joindre la police municipale 24h/24, 7j/7. Les agents de ce central seront également formés à la gestion en temps réel des caméras de vidéo-protection, afin d'engager au plus vite les forces de notre police municipale.

De nouveaux véhicules équipés des dernières technologies

Depuis de nombreuses années, les Carriérois souhaitaient un renforcement de la présence policière sur le territoire communal. Désireuse de satisfaire cette demande légitime de sécurité, l'équipe municipale a fait l'acquisition de trois nouveaux véhicules de police afin d'augmenter le nombre de patrouilles. La livraison de ces véhicules (deux berlines et un utilitaire) a eu lieu le 25 février et coûtera à la Ville près de 18 000 euros par an. Cette livraison porte à 5 le nombre de véhicules de police municipale.

Ces nouveaux véhicules sont équipés de nouvelles technologies nécessaires au bon accomplissement des missions de notre police municipale : caméra embarquée, haut-parleurs pour la diffusion de messages d'alerte dans le cadre du plan communal de sauvegarde et du plan de prévention du risque inondation, éclairage de zone, feux de pénétration, radio Bluetooth, GPS intégré.



L'intérêt général avant l'intérêt particulier

« Dès mon arrivée, j'ai été surpris de constater qu'un véhicule tout neuf et très bien équipé était exclusivement réservé aux déplacements de l'ancien Maire, au détriment d'un véhicule qui faisait défaut à notre Police municipale. Quand on est élu de la République, l'intérêt général doit prévaloir sur l'intérêt particulier. Aussi, j'ai décidé de renoncer à ce véhicule au profit d'un véhicule pour la Police municipale bien plus utile à la sécurité des Carriérois. » explique le Maire, Christophe DELRIEU.

1914-2014 : Carrières commémorait le centenaire du début de la Grande Guerre

Ce 11 novembre 2014, dans chaque ville et chaque village de France, des citoyens se sont rassemblés pour célébrer les 96 ans de l'Armistice du 11 novembre 1918. Une cérémonie qui était un peu particulière puisque nous commémorions alors le centenaire du début du premier conflit mondial. Une cérémonie pleine d'émotion et de solennité à laquelle ont participé des Carriérois de tous les âges et de toutes les origines.



Plusieurs centaines d'habitants étaient réunis en cette matinée de novembre pour une cérémonie du souvenir extraordinaire. Elle était organisée dans le cadre de la Mission Centenaire, un groupement d'intérêt public créé à l'initiative du gouvernement en 2012 dans le but de mettre en place un vaste programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Dès 10h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, les Carriérois commençaient à se rassembler.

Anciens combattants, élus, représentants des autorités civiles et militaires, écoliers habillés en poilus et habitants constituaient le cortège qui s'est rendu au Cimetière de l'Arpent du Prieur pour un hommage solennel à ces soldats morts pour la France lors du premier conflit mondial et en particulier aux 56 Carriérois qui ont laissé leur vie sur les champs de bataille.

La Chorale de l'Ecole Champfleury, composée d'une vingtaine d'élèves des classes de

mesdames Lanoë et Massello, a interprété à cette occasion « La Marseillaise », « L'hymne à la joie », « La Madelon » et « Le Chant du départ ». L'occasion pour le Maire Christophe Delrieu de rappeler dans son discours que « *La mise en avant de valeurs et de comportements qui promeuvent la Culture de Paix et rejettent la violence est plus que jamais essentielle. À ce titre l'apport des anciens combattants et le dialogue avec les jeunes générations sont indispensables* ». Rappelant que le travail de mémoire est un devoir républicain sacré qui contribue à la

tolérance et au rapprochement entre les peuples, l'édile a également affirmé qu'il devait être l'un des moteurs de l'action politique et citoyenne. Les événements de ce début d'année sont venus renforcer tragiquement ce constat.

A l'issue de l'hommage au cimetière et du discours de M. le Maire, les Carriérois ont pu assister dans la Salle des Mariages à une représentation de la Compagnie du Théâtre de l'Aurore intitulée « De 14 à 18 : paroles de

guerre ». Ce spectacle constituait l'aboutissement de plus de six mois de travail effectué sur la base d'archives personnelles (cartes postales, lettres, journaux d'époque) récoltées auprès des Carriérois et habitants du territoire.

A travers ces échanges épistolaires, ces nouvelles du front, les trois acteurs ont retranscrit la peur, la faim, l'attente de ces soldats souvent livrés à eux-mêmes. Un moment émouvant salué par les nombreux Carriérois.

En parallèle, l'Hôtel de Ville accueillait pendant une semaine avec le soutien de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) une exposition intitulée « Les as de la Grande Guerre » retraçant le parcours des pionniers de l'aviation militaire tels que Charles Nungesser, René Fonck ou encore Roland Garros. L'ensemble de cette programmation participait de la volonté de la Municipalité de mettre en avant le Devoir de Mémoire et de montrer son engagement pour une société apaisée et un monde de paix.

3 questions à Sylviane Dauvert sur la politique de la municipalité en matière de Devoir de Mémoire



La Conseillère Municipale déléguée aux Anciens Combattants et au Devoir de Mémoire est revenue sur la cérémonie du 11 novembre et sur l'engagement de la Municipalité pour la préservation des idéaux républicains.

En quoi la commémoration du centenaire du début de la Première Guerre Mondiale était-elle importante pour Carrières ?

Ce n'était pas seulement un symbole. Au delà de l'événement national, j'ai senti les personnes impliquées, particulièrement concernées, dans toute la préparation. Si nous n'avons plus aucun témoin vivant de cette épreuve, je suis néanmoins heureuse de constater que la transmission de leurs souffrances, du sacrifice immense qu'a

constitué ce conflit, a porté ses fruits et que le souvenir de nos poilus est toujours vivace.

Comme toutes les communes de France, Carrières a perdu plusieurs de ses enfants durant les quatre années qu'a duré la Première Guerre Mondiale et nous nous devons d'honorer leur mémoire de la sorte. Je suis particulièrement heureuse de la présence des enfants de l'école Champfleury qui se sont beaucoup investis ainsi que de l'ensemble des personnes qui avaient fait le déplacement. Malgré la solennité de l'événement, j'ai senti une vraie ferveur populaire, un besoin de participer à une commémoration qui répondait à un vrai besoin de consensus autour de nos valeurs républicaines.

Pouvez-vous nous faire un point sur les actions menées à Carrières dans le domaine du Devoir de Mémoire et du Travail de Paix sur la commune ?

C'est un travail de longue haleine et qui paraît parfois un peu dérisoire à l'échelle d'une commune comme Carrières. Pourtant, c'est justement à l'échelon local que les initiatives ont le plus d'impact sur la population. Associer la population, et notamment les plus jeunes, au Devoir de Mémoire avec les anciens combattants, c'est agir efficacement. Nous l'avons vu après les attentats de début janvier, de nombreux Carriérois se sont spontanément rendus sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour communier dans la douleur,

mais aussi dans l'espoir. Le contact humain est incontournable.

Concernant les actions menées depuis avril 2014, c'est avant tout un accompagnement des projets initiés par les écoles et les associations d'anciens combattants (expositions, commémorations) mais aussi des initiatives très fortes tel que cet hommage au Maréchal Leclerc, le 28 novembre dernier, 67 ans jour pour jour après sa mort. Une cérémonie certes symbolique permettait de rappeler l'engagement de cet homme exceptionnel.

Comment travaillez-vous avec les associations d'anciens combattants ?

Je le disais, nous avons principalement une fonction accompagnatrice. Nous sommes régulièrement invités aux réunions des trois associations carriéroises (ACPG-CATM, UNC et FNACA). Au cours de ces rencontres, nous préparons les cérémonies commémoratives, évaluons les potentielles actions à mener dans le domaine de la mémoire, identifions les besoins des associations et les aidons dans la mesure de nos possibilités. Accompagner les anciens combattants, ce n'est pas seulement une aide pécuniaire et logistique, c'est aussi rendre hommage à leur dévouement ainsi qu'à leur sacrifice. Quels que soient les terrains d'opérations sur lesquels ils se sont rendus, ils se sont tous engagés pour la sauvegarde de nos valeurs et pour la défense de la Nation. Les soutenir est bien le moins que nous puissions faire.

Mobilisés pour l'égalité des sexes

Si nous parlons souvent d'égalité des chances, d'égalité entre les individus selon leurs origines sociales ou ethniques, l'égalité entre les sexes demeure encore aujourd'hui un enjeu majeur dans notre société. Carrières a fait le choix de s'investir pour que cette devise se traduise dans les faits en organisant pendant une semaine ses Assises de l'Égalité Hommes-Femmes.



Christophe Delrieu, Maire, aux côtés de Karine Boum-Balsera, Conseillère Municipale déléguée aux Actions Sociales, et des membres de la Direction de la Politique de la Ville.

Mises en place par la Direction de la Politique de la Ville ces Assises ont été soutenues par le Centre Hubertine Auclert, le Planning Familial des Yvelines, le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, la CA2RS et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances. Organisées pour faire écho à la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, elles ont été axées sur la lutte contre les stéréotypes sexuels. Une nouvelle occasion de sensibiliser la population, et notamment les plus jeunes avec la diffusion de films et la lecture de contes au sein de plusieurs écoles de la Ville. Car dans ce domaine, la pédagogie doit prévaloir. Plusieurs de ces jeunes ont par ailleurs participé à une exposition intitulée « Les stéréotypes sur les femmes et les

hommes dans la publicité » permettant d'appréhender la façon dont images, médias et publicités envoient quantité de standards sexistes.

« Jouets de filles ? Jouets de garçons ? », un débat contre les stéréotypes

Autre temps fort de la semaine, l'organisation d'un débat autour de Mona Segai, sociologue, Marielle Savina, chargée de mission départementale, et Valentin Demion, ludothécaire de la Ville. Les nombreux Carriérois présents ont ainsi pu échanger sur la problématique du jeu et sa division sexuée dès le plus jeune âge. Saisissant combien nos représentations mentales inculquées dès le plus jeune âge occupaient une place déterminante pour la construction de notre identité,

les participants ont mesuré l'importance de l'éducation dans la lutte contre les stéréotypes sexuels.

Pour Christophe Delrieu, Maire, « c'est une grande satisfaction de voir aboutir de tels projets et de savoir autant d'acteurs mobilisés pour l'égalité entre hommes et femmes. Car cette égalité de papier et de discours nous concerne tous, quels que soient nos niveaux de responsabilités ou nos secteurs d'activités, pour la rendre effective sur le terrain, si nous voulons être fidèles à la si précieuse promesse républicaine. Aujourd'hui, naitre fille ou garçon ne peut plus se concevoir en termes d'opportunités économiques et de réussite sociale ».

Infos+ : 01 78 63 72 36
(Direction de la Politique de la Ville
et de la Démocratie Locale)

Carrières, au rendez-vous de la générosité

Deux jours d'animations ludiques, de défis sportifs et d'échanges ont permis à notre ville de demeurer fidèle aux valeurs de convivialité et d'altruisme qui font son identité. Habitants, bénévoles associatifs, commerçants, élus... tous se sont unis pour soutenir l'AFM (Association Française contre les Myopathies) à l'occasion du Téléthon 2014.

Depuis 1987, l'AFM-Téléthon a déjà à son actif de nombreuses et spectaculaires victoires contre la maladie : des avancées scientifiques majeures, des traitements innovants, le développement de l'aide aux malades et la reconnaissance de leurs droits. C'est pour poursuivre ce nécessaire combat que la commune a souhaité accompagner une nouvelle fois les chercheurs, les malades et leur famille.

Réunis à l'Espace Louis Armand le soir du 5 décembre et au Complexe Sportif Alsace toute la journée du 6, celles et ceux qui avaient fait le choix de donner un peu de leur temps et de leur argent pour une noble et juste cause ont pu mesurer l'engagement de la Municipalité, et de la vingtaine d'associations présentes. Durant ce week-end solidaire, les parti-

cipants ont pu, entre autres, monter à la grande échelle des pompiers ; profiter des petits plats préparés par différentes associations ; participer à une kermesse ; vous initier au pilotage de voitures radio-commandées, à la dentelle au fuseau, au cha-cha, à la danse orientale, à la gymnastique ; prendre part au défi « La cordelette de l'espoir », à la tombola ainsi qu'à la soirée disco.

Autant d'activités qui ont permis de réunir des fonds pour les reverser par la suite à l'AFM. Cette édition 2014 a permis de récolter très exactement **18 771,83 euros** ! L'ensemble des élus adresse donc de chaleureux remerciements aux participants pour ce magnifique témoignage d'espoir et de solidarité.

*Infos+ : 01 34 01 19 30
(Service de la Vie Associative)*



Au service des parents et des jeunes enfants

Soucieuse de garantir aux parents un accès le plus large possible aux informations relatives à la vie de famille, la Municipalité a décidé d'ouvrir « La Parent'aile ». Destiné aux enfants de moins de 6 ans et à leur famille, ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est géré par des professionnels de la Petite Enfance. La rédaction vous propose une présentation de ce nouveau service.



Envie de rencontrer d'autres parents, de prendre du temps avec votre enfant, de souffler, de jouer, ou de partager un moment de plaisir avec d'autres parents ou grands-parents ? Depuis le 4 décembre dernier, « La Parent'aile »

vous ouvre ses portes une fois par semaine. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles avec comme principaux objectifs la participation à l'éveil, à la socialisation de l'enfant, et la volonté d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

Les lieux d'accueil parents-enfants se développent de plus en plus en France avec pour référence commune, la fameuse « Maison Verte » créée sous l'impulsion de Françoise Dolto en 1979 à Paris. Il ne s'agit ni d'une crèche, ni d'une halte garderie,

ni d'un centre de soins, mais plutôt d'un centre où chacun, selon son rôle (parent, grand-parent, auxiliaire puéricultrice, assistante maternelle), partage son expérience et souhaite améliorer encore davantage son rapport à l'enfant. L'équipe de professionnels qui compose le LAEP de Carrières-sous-Poissy privilégie donc l'écoute et l'expression comme supports de la relation entre l'enfant et ses parents.

« La Parent'aile » est un lieu d'accueil gratuit et anonyme, sans inscription.

Il est ouvert :

- Le lundi (2^{ème} et 4^{ème} semaines du mois) de 9h à 11h au 126 rue Alexis Quennet dans les locaux du Multi-accueil Les Pitchouns- côté PMI.
- Le jeudi (1^{ère} et 3^{ème} semaines du mois) de 14h à 16h au Pôle Michel Colucci, 124 avenue Maurice Berteaux dans les locaux de la crèche familiale « Les P'tits Lutins ».

Infos+ : 01 78 63 72 32
(Service Petite Enfance)
01 30 74 15 38 (Secteur d'Action Sociale de Carrières-sous-Poissy)

Le Noël des tout-petits

Les structures municipales de la Petite Enfance proposent chaque fin d'année des spectacles inventifs et musicaux aux jeunes enfants afin de les faire patienter jusqu'à Noël. C'était le cas le 11 décembre lorsque la troupe des Frimousses a présenté son spectacle « Dans le ciel de Noël » à la Salle Robert. Mis en scène par Magali Bonnet, responsable du RAM, avec le concours de six assistants maternels libéraux, il a réuni plus de 70 enfants accompagnés de leurs parents. Un goûter a été offert à l'issue du spectacle qui a remporté un beau succès.

Le 15 décembre, l'Espace Louis Armand accueillait la compagnie « A Tirlarigot » pour son spectacle musical « Petits minous ». Là encore, assis à côté de l'immense sapin qui trônait dans la salle, plusieurs dizaines d'enfants ont suivi avec passion les aventures de Maman Chatte et de ses trois petits chatons à travers la vie. Un peu de peur, quelques différences, mais beaucoup d'espoir et d'entraide étaient au menu de ce beau conte mis en chansons.

Nouveau centre multi-accueil « Les Moussaillons »

Le centre multi-accueil « Les Moussaillons » a ouvert ses portes le 5 janvier dernier. Située 29 Rue de la Senette, cette nouvelle structure dédiée à la petite enfance vient combler une partie du déficit de places pour les tout-petits âgés de moins de trois ans au sein du Quartier des Bords-de-Seine. Une nouvelle d'autant bien accueillie que, grâce à la mobilisation des élus concernés, « Les Moussaillons » disposent de quarante places, soit dix de plus qu'initialement prévu. Une augmentation d'un tiers pour compléter une offre actuelle de moins de 200 places. Cette offre insuffisante fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Municipalité car il faudrait près du double de places pour satisfaire les besoins. La durée d'attente est d'un an minimum.



Fière de sa jeunesse, la Ville s'investit à ses côtés

Avec plus d'un tiers de sa population âgée de moins de 30 ans, Carrières-sous-Poissy demeure soucieuse de préserver le dynamisme de sa jeunesse en lui proposant notamment des structures d'accueil spécifiquement dédiées. Dans ces lieux, les jeunes peuvent parler, créer, entreprendre, débattre, s'orienter... Voici un rapide tour d'horizon des principaux piliers de la politique municipale en matière de jeunesse.

L'Espace J



Réservé à la jeunesse, ce lieu rassemble différents services gratuits et anonymes (espace projet, espace multimédia, espace santé, espace de convivialité). Des animateurs encadrent les jeunes dans leurs démarches et les accompagnent dans leurs projets. Deux projets y sont actuellement à l'œuvre. Le projet « Juste un sourire » en direction d'enfants hospitalisés. Cette initiative a pour objectif principal d'intégrer une partie du public de l'Espace J dans un élan solidaire. Cela se traduit par la sensibilisa-

tion des jeunes à la question de l'entraide à travers une première rencontre qui s'est déroulée le 7 février. Cette démarche va se décliner en d'autres actions durant les deux premiers trimestres de l'année 2015. Le café-débat « Bouche à bouche » est un projet porté par trois jeunes carriérois âgés de 22 à 25 ans. Il entend permettre à la jeunesse de se rencontrer afin d'échanger dans un esprit citoyen. Les thèmes initiaux abordés seront liés à des faits de société concernant le quotidien des jeunes. La programmation des débats s'adaptera à l'actualité et aux sujets proposés par les



L'Espace J, au bout de la rue des Écoles.

participants. La première rencontre est prévue à la fin du mois de mars.

Infos+ : 01 30 74 73 73 (Espace J)

Le Bureau Information Jeunesse



Véritable lieu d'information à destination des 16-25 ans, le « BIJ » offre une large documentation, de l'aide à l'orientation et un espace d'écoute. Gildo Okika, son responsable, répond à nos questions.



Gildo Okika, responsable du BIJ.

Pouvez-vous nous présenter le Bureau d'Information Jeunesse ?

Le PIJ, créé en 2007, est un service municipal qui a reçu son agrément BIJ en 2014. Celui-ci implique que nous ouvrons sur une plus large tranche horaire, à savoir jeudi et vendredi matin en supplément. La structure est dorénavant ouverte du mardi au samedi tant le matin que l'après-midi. Nous avons accueilli l'an passé environ 1300 jeunes sur la structure, et environ 500 personnes sur nos actions (jobs d'été, exposition, journée de l'Europe). Le BIJ de

Carrières s'inscrit dans le dispositif national CIDJ dépendant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Notre mission est d'apporter une aide sans rendez-vous aux jeunes Carriérois, dans tous les champs qui les concernent. Ce service est gratuit et anonyme.

Avec quels partenaires travaillez-vous ?

Le BIJ travaille en partenariat avec les acteurs œuvrant sur la ville de Carrières et les Yvelines vis-à-vis de la jeunesse, que ce soit l'équipe de prévention spécialisée, la Direction départementale de la cohésion sociale, la mission locale, Yvelines Information Jeunesse et les différents services municipaux. Notre travail consiste également à entretenir nos relations avec ces différents partenaires afin d'être toujours plus pertinents dans l'aide offerte aux jeunes, et pouvoir le cas échéant orienter le jeune vers le bon partenaire pour approfondir la demande, ou lorsqu'une prise en charge est nécessaire.

Anciennement PIJ (Point Information Jeunesse), la structure est passée en BIJ et a reçu une labellisation européenne. Qu'est-ce que cela change concrètement ?

Le passage en BIJ est le résultat du bon fonctionnement de la structure depuis sa création, du nombre de jeunes qui la fréquentent, et du nombre assez conséquent d'actions menées par le « PIJ » de Carrières. Avec la requalification en BIJ, impliquant une ouverture plus importante au public et la pérennisation du poste en contrat d'avenir, cela a permis l'obtention de la labellisation Eurodesk. Suite à 2 ans et demi d'actions de la structure en direction de l'Europe, nous avons reçu l'agrément de la structure Nationale (Eurodesk France), et l'agrément de la Commission Européenne, car nous faisons parti du dispositif d'information des jeunes européens. Nous sommes le troisième point Eurodesk des Yvelines (avec Versailles et le Chesnay). Le BIJ de Carrières sera la structure de référence et de ressources pour tous les BIJ et PIJ du nord du département et les jeunes de ces communes. Notre mission sera là aussi de renseigner, orienter, aider les jeunes porteurs de projets européens grâce à une documentation riche et régulièrement réactualisée et un animateur spécifiquement dédié et formé. Nous pourrions aussi être amenés à aider les professionnels de l'information jeunesse de notre secteur sur ces dispositifs.

Devenez acteur de votre Ville !

Après six années sans aucune concertation, la nouvelle Municipalité met en place les comités de quartier et les conseils citoyens. Ces deux nouvelles instances permettront aux habitants de s'investir pour leur quartier, leur cadre de vie et aussi un meilleur vivre-ensemble.

Le comité de quartier est un lieu d'échange et de concertation permettant à chaque habitant d'être associé à la vie locale. Il fait des propositions pour améliorer le cadre de vie, il s'intéresse à toutes les questions concernant le quartier et prend des initiatives pour favoriser le lien social entre les habitants, mais il aura aussi pour mission d'animer la vie du quartier.

Trois Comités de quartier

Trois quartiers sont définis sur la commune : « Centre », « Saint-Louis » et le nouveau quartier « Bords-de-Seine ». Sur chaque quartier, un comité s'organise autour d'élus référents et d'habitants référents volontaires. Le nombre et la liste des référents sont entérinés par le Maire, sur proposition de la commission municipale en charge de la Concertation citoyenne et de la démocratie participative.

Sur la base d'une charte de fonctionnement validée par le conseil municipal, chaque comité de quartier définit son mode et son rythme de fonctionnement. Chaque comité associe autant qu'il le souhaite des représentants d'associations, de commerçants, d'entreprises, pour fédérer les habitants et acteurs économiques autour d'animations de vie de quartier dynamiques.

La coordination des comités de quartier est assurée par Jean Mario LOPEZ, conseiller municipal délégué à la concertation citoyenne, en étroite collaboration avec Karine BOUM-BALSERA, conseillère municipale déléguée à l'action sociale,

la politique familiale et la politique de prévention, qui coordonne quant à elle, les deux conseils citoyens.

Deux Conseils citoyens

Ces deux conseils citoyens seront mis en place sur la résidence des Fleurs et la résidence des Oiseaux, et totalement intégrés au Comité de quartier « Saint-Louis ». Ces deux résidences font partie des nouveaux quartiers prioritaires du dispositif Politique de la Ville de l'Etat, qui impose la création d'un Conseil citoyen pour chaque résidence avec des particularités de fonctionnement. Pour ne pas isoler ces résidences et mieux les intégrer dans la vie communale, leurs réflexions, initiatives et actions seront pleinement articulées avec les trois comités de quartier, et particulièrement avec le Comité de quartier « Saint-Louis ».

Une campagne d'information sera lancée très prochainement et permettra de recueillir les candidatures des personnes souhaitant être référents de leur quartier, pour intégrer les Comités de quartier et les Conseils citoyens.

Comment rejoindre votre comité de quartier ou votre conseil citoyen ?

Si vous êtes majeur et que vous souhaitez vous impliquer dans l'instance participative de votre quartier, contactez le Service Logements, Développement Social et Urbain :

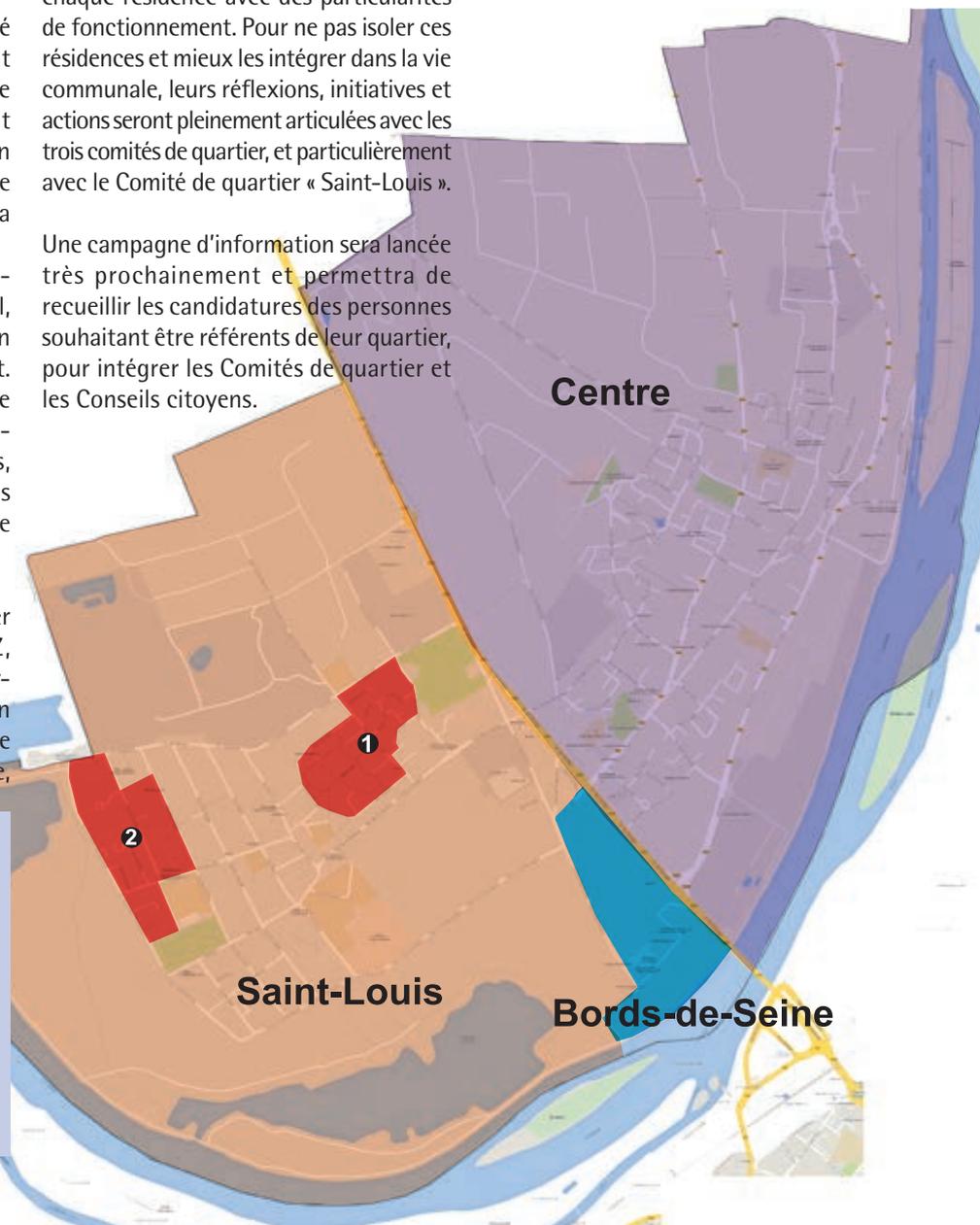
01 78 63 72 00

comite.quartier@carrieres-sous-poissy.fr

conseil.citoyen@carrieres-sous-poissy.fr

A noter !

Chacun des deux conseils citoyens sera pleinement intégré dans le comité de quartier « Saint-Louis ». De même, les habitants ou acteurs locaux de la résidence des Oiseaux ② et ceux de la résidence des Fleurs ① feront à la fois partie de l'un des deux conseils citoyens et du comité de quartier « Saint-Louis ».



Retour sur un Noël enchanté

Chaque année à la même époque, la tradition reprend ses droits avec une série d'animations proposées aux Carriérois pour les fêtes de Noël. Un marché, une promenade-spectacle et un concert étaient programmés pour ce mois de décembre 2014.

Un Marché de Noël à Carrières

Le 12 décembre et pour la première fois dans notre commune, un Marché de Noël éphémère a pris ses quartiers place Saint-Expéry proposant ainsi aux habitants plusieurs stands et des spécialités de saison. En rencontrant la douzaine d'exposants présents, les flâneurs ont ainsi pu découvrir du foie gras, du pain d'épices et du thé, prendre un verre de vin chaud en compagnie des membres de l'Age d'Or, acheter leur sapin, compléter leurs achats avec quelques bijoux et, bien entendu, prendre une photo avec le Père Noël, venu spécialement pour l'occasion.

Etrange et féérique, un spectacle s'installe dans le parc de l'Hôtel de Ville

Profitant d'une nuit d'hiver tombée très vite sur Carrières-sous-Poissy, des êtres singuliers ont pris leurs quartiers, le 13 décembre, dans le Jardin Freddy Durrleman devenu pour l'occasion « Le Petit Bois du Riatt ». Les participants ont ainsi pu pénétrer un monde étrange et féérique, suivre un sentier tracé de lumières et, au milieu des fleurs lianes et des bougies, faire la connaissance d'une très curieuse échassière rafleuse de mots. Mais ce n'est pas tout. Petits et grands ont également rencontré une bestiole musicienne, un acrobate écureuil, un

oiseau artificier. Une expérience unique qui a enchanté plus de 150 personnes qui se sont prises au jeu et se sont laissées emmener dans un univers hors du temps. Un rêve éveillé qui a pris fin avec un peu de chocolat et de vin chauds.

L'École de musique donne son traditionnel concert de fin d'année

Jeudi 18 décembre, l'École de musique offrait à l'Espace Louis Armand un nouveau spectacle intitulé « Le maître magicien ». L'occasion pour l'ensemble des élèves de mettre en avant leurs progrès et leur talent. Piano, flûte traversière, violon, saxophone, guitare... l'étendue du registre abordé a permis aux spectateurs de mesurer le travail fourni depuis la rentrée mais également de venir encourager leurs proches, très investis dans ce spectacle féérique fidèle à l'esprit de Noël.

Infos+ : 01 34 01 19 30 (Service Culture)



L'Espace Louis Armand plongé dans un bain de mystères, de jouvence et d'humour

Tête d'affiche de cette nouvelle année à Carrières-sous-Poissy, le mentaliste Viktor Vincent a enchanté (et rendu profondément perplexe) le public présent le 31 janvier à l'Espace Louis Armand. La salle de spectacle accueillait également à la fin 2014, le concours Super Mamie Ile-de-France ainsi que le duo « Les Têtes d'Orange » dans un spectacle déjanté. Retour sur ces trois manifestations.



Viktor Vincent à abasourdi l'Espace Louis Armand.

Les spectateurs doivent encore y penser ! Viktor Vincent, célèbre mentaliste, leur a joué plusieurs tours à couper le souffle dont ils ne sont probablement pas encore remis. Le spectacle démarre par une courte introduction vidéo sur le monde de l'occultisme et particulièrement son essor (et sa répression) au cours du XIX^{ème} siècle. C'est alors que Viktor Vincent entre en scène et expose sa théorie dite de « l'emmerdement maximal » : celles et ceux qui ne voudront pas monter sur scène, monteront tout de même.

Nombres, dessins, séance d'occultisme... numéro après numéro, le mentaliste dévoile ses dons grâce à la participation de quelques spectateurs aussi curieux qu'inquiets. Après l'addition impossible, Viktor Vincent essaie de deviner quels sont les auteurs des dessins effectués juste avant le début du spectacle. Là encore, l'expérience est surprenante.

Les spectateurs seront encore davantage désarçonnés avec l'expérience d'occultisme menée en compagnie d'une jeune spectatrice. Grâce à une planche ouija, Viktor Vincent parvient à deviner le prénom d'une personne qui lui était chère et à laquelle elle devait penser. Avant le grand final, il se livre également au numéro dit du « Globe des mariés ». Deux ardoises sont confiées à un couple qui doit y écrire les deux lettres qui leur viennent à l'esprit. Le globe est ensuite soulevé et un

spectateur se saisit du coffret qu'il ouvre pour révéler un papier où sont inscrites les initiales des futurs époux. Les lettres inscrites librement par les spectateurs correspondent évidemment !

Le grand final au cours duquel, grâce à des enveloppes distribuées tout au long du spectacle, Viktor Vincent trouve un mot choisi librement par un spectateur parmi plusieurs dizaines de livres, finit d'achever l'incompréhension du public. Un public qui s'est empressé néanmoins à la séance de dédicaces qui a suivi le spectacle.

Infos+ : 01 34 01 19 30 (Service Culture)

Rythme effréné avec les Têtes d'Orange



Le 22 novembre, sur la scène de l'Espace Louis Armand, le pétillant duo a offert aux spectateurs un spectacle déjanté

intitulé « Range ta tête, l'ascenseur est trop petit ». Un titre évocateur tant les situations improbables et les personnages ubuesques ont surpris un public visiblement conquis par ces voleurs d'opérettes, ces animateurs radios suicidaires et ces tétraplégiques philosophes. Le tout à grands renforts de jeux de mots.

La région a une nouvelle Super Mamie



Le 19 novembre, le rendez-vous annuel de l'élection de la Super Mamie Ile-de-France se tenait à Carrières. Dans une ambiance conviviale et festive, les six candidates ont pu faire étalage de leurs talents devant leurs supporters et avec le soutien de leur famille. C'est finalement Lily Brossier, 74 ans, résidant Corbeil-Essonnes (91) qui défendra en juin prochain les couleurs de l'Ile-de-France à l'occasion de la finale nationale qui se déroulera à Nice.

CÔTÉ ASSOS

Amicale pour le Don du Sang : bonne mobilisation pour les collectes de décembre et février

Lors de la collecte du 6 décembre, jour du Téléthon, les bénévoles de l'Amicale ont accueillis 75 donateurs. Un résultat sensiblement identique (76 volontaires) a été obtenu le 8 février. Des chiffres encourageants mais il faut se mobiliser

encore davantage. La prochaine collecte aura lieu le samedi 25 avril au Pôle Michel Colucci de 14h à 19h30.

*Infos+ : 06 21 50 71 39
(Maurice Gramond)*



FLEP : rencontre avec un chef de chœur professionnel



Le dimanche 1^{er} février, la chorale du FLEP participait à un stage avec la participation d'un chef de chœur professionnel. Durant toute la journée, les adhérents ont pu perfectionner leur chant, améliorer leur technique et recevoir de précieux conseils. Un repas a suivi cette journée riche en plaisir et en enseignements.

Infos+ : 06 07 25 15 06 (Jean-Marie Baillet)

Carrières En Vadrouille : une galette réussie !

En janvier, l'association organisait son habituelle dégustation de galette. Au



programme, de la gourmandise bien sûr mais d'abord et avant tout une ambiance chaleureuse et amicale, et des adhérents toujours aussi fidèles. Carrières En Vadrouille propose tout au long de l'année des activités pour ses adhérents (repas, sorties et même voyages à l'étranger).

Infos+ : 06 60 55 45 86 (Sylviane Dauvert) sdauvert@wanadoo.fr

UNC : droiture et engagement

L'Union Nationale des Combattants est une association multigénérationnelle qui promeut une solidarité sans frontière par son action humanitaire, un comportement citoyen, une vision nationale et une droiture morale. Si vous êtes ancien combattant, veuve de guerre ou d'ancien combattant, ancien des missions extérieures ou du service militaire ; que vous soyez militaire d'actif ou de réserve ou que vous voulez perpétuer le devoir de mémoire, vous êtes le/la bienvenu(e) au sein de l'UNC.

Infos+ : 06 81 66 10 89 (Calixte Authier)

Twirling Bâton : une nouvelle section pour les plus jeunes

Le club de twirling bâton de Carrières a ouvert une nouvelle section loisirs pour les jeunes enfants à partir de 5 ans. Ils peuvent désormais découvrir ce sport qui allie gymnastique, danse et maîtrise du bâton dans un esprit convivial. Une inscription pour une demi-saison (du 1^{er} mars au 30 juin) est proposée au tarif privilégié de 30 euros.

*Infos+ : 06 58 88 41 60
(Nicolas Jouanny)*



Zoom sur... Les gens du Partage

Depuis, mars 2014, un Système d'Echange Local (S.E.L) existe sur Carrières-sous-Poissy. Ce concept a la double vertu de favoriser l'échange de services, de savoirs et de biens sans argent et de créer du lien social toutes générations et catégories socioprofessionnelles confondues. Rencontre avec Gabrielle Moles, présidente de l'association.



Gabrielle Moles, présidente de l'association Les gens du Partage

Quels ont été votre motivation et les objectifs à l'origine de la création de l'association ?

A mon arrivée il y a 3 ans à Carrières-sous-Poissy, j'ai adhéré au SEL de Poissy. L'idée d'échanger des compétences et des services m'a toujours plu car je considère que nous sommes tous porteurs de compétences dans des domaines très variés. En les partageant avec d'autres, on s'enrichit et on participe à rendre plus humaine, une société où les espaces d'échanges peuvent être de plus en plus cloisonnés ou rares. Après m'être renseignée auprès d'autres structures identiques, l'idée de créer un SEL à Carrières-sous-Poissy a fait son chemin jusqu'à la création en mars 2014, avec trois autres personnes, d'une association appelée « Les gens du Partage ».

Le principe du S.E.L. est en pleine expansion en France, quels sont ses avantages par rapport à la constitution d'une association plus « classique » ?

Oui, plusieurs centaines de S.E.L existent aujourd'hui dans toute la France. Dans la plupart des S.E.L existants, l'échange des services, des savoirs/compétences et des biens est facilité de trois manières différentes entre les membres: les échanges de personne à personne, les Bourses Locales

d'Echanges qui favorisent l'échange des biens dont chacun souhaite se séparer tout en faisant profiter les membres de l'association, et les ateliers thématiques peuvent être proposés par un membre aux autres adhérents.

Ce qui séduit les membres, ce sont les principes d'entraide, de transmission de savoirs, de réemploi des objets, d'économies réalisées grâce à l'absence d'argent. On parle bien ici d'entraide ponctuelle, de petits coups de main comme cela existe entre amis, entre membres d'une famille ou entre voisins. A l'échelle d'une ville, les possibilités d'échanges sont multipliées. C'est un vecteur important de « vivre ensemble ».

En pratique, comment fonctionne le S.E.L. à Carrières-sous-Poissy ?

A Carrières-sous-Poissy, quand on s'inscrit pour la première fois, on reçoit 400 « épis », l'unité qui nous sert de monnaie. On a appelé cette monnaie « l'épi » en lien avec le passé agricole historique de Carrières-sous-Poissy érigé sur le blason de la ville. L'unité de mesure n'est pas l'euro mais le temps, la minute (Une heure de service = 60 épis). Les adhérents font connaître leurs offres et leurs besoins sur une plateforme web dédiée. Les membres qui n'utilisent pas internet peuvent communiquer leurs offres et besoins à un « parrain ». Ce type d'échange diffère du

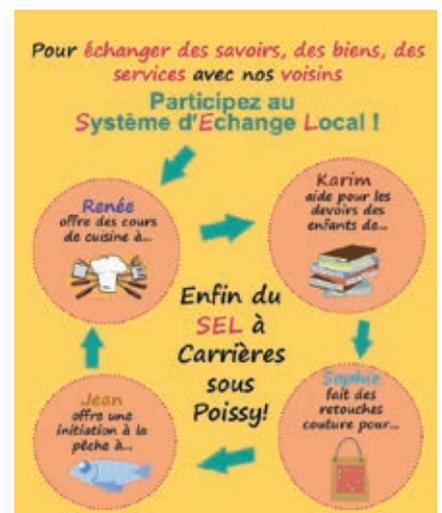
troc, car l'échange n'a pas lieu uniquement entre deux personnes. Les épis reçus par un adhérent grâce au service rendu à un adhérent peuvent être dépensés auprès d'un autre « seliste ».

Quels types d'échanges ont déjà eu lieu au sein du SEL ?

Que les Carriérois qui ne savent pas quoi échanger se rassurent, tout le monde a quelque chose à échanger ! Ces derniers mois, de nombreux biens ont pu être échangés sans argent durant les bourses locales : par exemple, des livres, des dvd, du linge de maison, des cosmétiques, de la nourriture pour animaux, des fruits des jardins des membres. Du côté des services, il y a eu par exemple du covoiturage, des conseils juridiques, une aide à la réparation de machine à laver, un prêt de scanner. Quand on veut échanger, on trouve toujours quelque chose à demander et à offrir !

L'association s'apprête à fêter son premier anniversaire en mars prochain, elle est composée aujourd'hui de 25 membres de tous les âges et venant de communes et d'horizons différents. J'espère que la « jeune pousse » est promise à une belle floraison grâce à la participation des adhérents actuels et à venir !

Infos+ : lesgensdupartage@gmail.com
<http://lesgensdupartage.org>



BRÈVES

Changement d'horaires pour l'Agence Postale Communale et la Bibliothèque Octave Mirbeau



Depuis le mois d'octobre, l'Agence Postale Communale a de nouveaux horaires (Rue du 8 mai 1945) :

Lundi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Mardi : de 14h30 à 18h
Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Jeudi et vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi : de 9h à 12h30



La Bibliothèque Octave Mirbeau a également changé d'horaires depuis le 1er décembre (589, Rue de la Reine Blanche) :

Mardi : de 14h à 18h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi et vendredi : de 14h à 18h
Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Les détecteurs de fumée deviennent obligatoires



ment équipés d'au moins un détecteur de fumée. Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur. C'est à l'occupant du logement de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et d'assurer son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

A compter du 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être obligatoire-

Infos+ : www.service-public.fr

Projet Seine-Métropole Ouest : retour sur le débat



Le 12 novembre dernier, l'Espace Louis Armand accueillait l'étape carriéroise du débat public portant sur la présentation du grand projet de Port Seine-Métropole Ouest. En présence du Maire Christophe Delrieu, d'élus, du Président de la Commission Nationale du Débat Public, deux heures d'échanges ont permis à l'ensemble des participants, parmi lesquels plusieurs dizaines de riverains, de saisir les enjeux du projet.

Infos+ : www.facebook.com/psmo.debatpublic

Des bouchons pour lutter contre le handicap



petits bouchons » qui consiste en la collecte de bouchons en plastique pour les envoyer au recyclage et ainsi récolter des dons pour faciliter la vie d'enfants et d'adultes en situation de handicap. En dix ans d'existence, l'association a récolté plus de 800 tonnes de bouchons et ainsi financé plus d'une trentaine de dons. A Carrières-sous-Poissy, il existe des bacs de tri situés au Pôle Michel Colucci ainsi qu'aux écoles Champfleury et Giono.

Créée en 2005, l'association Handi-Cap Prévention a lancé l'opération « Roulez

Infos+ : www.handicaprevention.com

Tribunes libres

So Carrières

Quand l'ancienne municipalité se moquait des Carriérois !

Une salle associative fantôme !

A grand renfort de tracts et mails, l'ancienne municipalité se targuait d'offrir prochainement aux associations une salle à la hauteur de leurs besoins. Promise à tous, cette salle polyvalente avait même un nom « Salle Guy Castan ». Sauf que cette salle n'avait jamais été achetée par la ville ! Pire ! Elle devait être achetée en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) en 2012 mais l'acte notarié n'avait jamais été signé et les règlements financiers prévus n'avaient jamais été honorés.

Mais à cette époque il fallait communiquer avant tout ! La réalité et les actes municipaux n'avaient que peu d'importance. Faire croire, était le seul objectif ! Il aura donc fallu régulariser cette situation au plus vite : signer un acte notarié en VEFA datant de 2012 (!), trouver 691 200 euros sur un budget déjà en déficit, pour enfin se rendre compte qu'aucun aménagement n'avait été engagé et que des rapports administratifs internes soulignaient que cette salle n'était pas adaptée aux activités des associations ! Bref, une coquille vide !

Des emprunts toxiques renouvelés !

Toujours à grand renfort de tracts et de publications numériques, l'ancienne municipalité claironnait avoir réglé les emprunts structurés. Or, le premier dossier financier que nous avons trouvé était...un emprunt toxique renouvelé en 2011 ! A une date où toute la France savait qu'il fallait sortir de ces emprunts au plus vite. Surprenante attitude de nos anciens gestionnaires !

L'équipe SoCARRIÈRES a repris tous ces dossiers pour les traiter avec sérieux, dans le respect du cadre légal, en mettant l'expertise de tous les colistiers au service des Carriérois !

Bien à vous,

Christophe DELRIEU
www.socarrieres.fr
Tél. 06 61 61 31 02

Pour Carrières notre ville notre avenir

Emprunts toxiques : les Carriérois vont payer !

La Ville de Carrières fait partie des 1300 collectivités et syndicats intercommunaux (comme le SIDRU) menacés par la hausse du franc suisse en raison des emprunts qu'elle a contractés auprès de DEXIA à partir de 2002.

Une situation que nous redoutons de longue date qui est à mettre au passif de l'actuelle municipalité et de sa gestion hasardeuse de la dette depuis mars 2014. Pour rappel, en 2006, 96% des emprunts contractés par la commune, quand M.DELRIEU était adjoint au Maire, étaient toxiques. Leur montant s'élevait alors à 13.5 millions.

Une situation inacceptable qui nous rappelle que les élus ne devraient pas avoir le droit de spéculer sur les marchés financiers avec l'argent public. Ils ont joué avec l'argent public comme ils n'auraient pas osé le faire avec leurs propres deniers.

Alors, entre 2008 et 2014, nous avons sécurisé 2 des 3 emprunts toxiques et réussi à générer près de 5 millions d'économie.

Mais, aujourd'hui, faute d'une gestion active de la dette, les carriérois vont devoir payer et payer cher. Le taux d'intérêt du dernier emprunt (4.6 millions) qui est indexé sur le franc suisse est passé de 7% en 2013 (négociation financière conduite par notre équipe avec le soutien de l'opposition) à près de 25% en 2015.

Le Maire a rejeté notre proposition de constitution d'un groupe de travail spécifique pour sortir de cette crise alors que nous exigeons l'arrêt immédiat de la souscription de nouveaux emprunts toxiques, la renégociation de l'encours actuel et plus globalement une gestion de notre ville en bon père de famille.

Eddie AIT, Philippe BARRON, Philippe CORBIER, Laurent LANYI, Naïma MAZOUZI, Françoise MERY, Catherine NJOK BATHA, et toute l'équipe (pcnvna@gmail.com 0634315918 @pcnvna www.notreville-notreavenir.com)

Bien vivre à Carrières

Ce début d'année 2015 et les événements tragiques qui s'y sont déroulés ont réveillé un sentiment qu'on avait perdu depuis, hélas, bien longtemps, l'unité nationale. A présent que l'émoi des premiers jours est passé, il faut que cette union perdure, c'est aujourd'hui l'occasion pour chacun de faire vivre notre démocratie et ses valeurs fondamentales.

La première des marques d'attachement à ces valeurs est l'implication à la vie de la cité en s'intéressant ou en s'engageant dans la vie communale, premier bastion de nos institutions et certainement celui le plus proche des citoyens.

Certains se disent parfois que la politique n'est pas faite pour eux, mais la réalité est que la politique est faite pour tous et surtout par tous.

Dans notre système la défense des valeurs républicaines passe par les urnes, plus qu'un droit c'est un devoir.

Au mois de mars auront lieu les élections cantonales, où seront élus vos Conseillers généraux, qui décideront pour les six prochaines années de l'avenir de notre département.

Même si les compétences du Conseil Général diminuent au profit de la Région, celles-ci restent encore très nombreuses (gestion du réseau routier, aide aux personnes, culture, tourisme...).

Le Conseil général des Yvelines disposait en 2014 d'un budget de 1,256 milliard d'€, une grande partie de ce montant est affecté à la subvention des communes.

Cette échéance électorale sera un des indicateurs du sursaut démocratique et devrait permettre à tout citoyen de faire le choix d'élus en phase avec sa vision de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur de l'environnement.

Ne laissez pas les autres penser et décider pour vous, prenez en main votre destin, VOTEZ !

«La fatalité triomphe dès que l'on croit en elle.» Simone de Beauvoir

Anthony Effroy
bienvivrecsp.com
06.43.10.63.38

ÉTAT CIVIL

DECES :

Auréli LE BRETON (23 septembre),
Georgette HOMMERY
née SCHERTZER (07 octobre),
Noël FARJO (16 octobre),
Maria del Pilar POURQUIER
née URJA MARTINEZ (17 octobre),
André PUJOL (19 octobre),
Guy BARBEDIENNE (23 octobre),
Manuel MORGADO MARTINS (24 octobre),
Claude PERRIN (26 octobre),
Jacqueline BOUVET
née QUÉROUIL (28 octobre),
Camille PIC née MARTINET (1^{er} novembre),
Jean-Claude LE CARDINAL (06 novembre),
Eric QUATRELIVRE (14 novembre),
Monique SPINELLI
née NOVELLI (14 novembre),
Pierre SOKOLENKO (20 novembre),
Christine TISSIER
née ROGÉ (21 novembre),
Luciano RODRIGUEZ MIGUEZ (30 novembre),
Djilali BENKHADDA (02 décembre),
Annie THOMAS (11 décembre),
Jeanne GROLLIER
née LEGAGNOUX (15 décembre),
Marcelle HUTTE
née ROCH (17 décembre),
Anna GESRET
née BOUVET (25 décembre),
Suzanne PINCEMIN
née LEMIRE (27 décembre),
Geneviève CUNY
née ALLIER (30 décembre),
Josette LEGRAND
née COËT (31 décembre),

Yves SCHAUVING (1^{er} janvier),
Jean-Michel LE GUYON (1^{er} janvier),
Clarissa JEAN-PHILIPPE (08 janvier),
Joseph RASSIN (14 janvier),
Renée GOUGAULT
née DEKOKER (17 janvier),

Catherine OLIVE
née MORVAN (18 janvier),
Raymonde NOBLÉCOURT
née LOZACH (23 janvier),
Carmen DUMINY
née GOURON (31 janvier).

NAISSANCES :



Will-Josepher NZOUNGANI (30 septembre),
Aïden BENSALÉM (02 octobre),
Sara YASSINI (04 octobre),
Raphaël TOUCHARD (05 octobre),
Adam SAUTOUR (09 octobre),
Malaurie HAY (16 octobre),
Ewen JARNET (17 octobre),
Sarah BAILLEUL (18 octobre),
Jessica DANIEL (25 octobre), Khadidja
REKAB (27 octobre),
Éloïse MONCHÂTRE (27 octobre),
Lara RÉGO (28 octobre),
Israa BAHRI (28 octobre),
Ilias MZOURI (02 novembre),

Edenn LOUNDALA MISSAMOU (03 novembre),
Clotilde DE BAENE (08 novembre),
Issa KEITA (08 novembre),
Myès HANCHOUR (11 novembre),
Zoubeyr EZZAAÏME (13 novembre),
Fatou TIMÉRA (13 novembre),
Alex CLERMONT (19 novembre),
Charlotte PAYEN (25 novembre),
Célian DELEAU (27 novembre),
Esteban LERONDEAU (29 novembre),
Swarovski THILLAIRAJAH (04 décembre),
Elisabeth NKODIA (13 décembre),
Lily RENARD (15 décembre),
Ély SOUFFANE (17 décembre),
Caio-Enrique DE LUCENA (18 décembre),
Hana ALAOUI (23 décembre),
Noëlla DAAH (24 décembre),
Wissel MESTARI (25 décembre)
Ketsya NSOBELE (02 janvier),
Mouadh LARBI-DAOUADJI (04 janvier),
Adam EL MOURABIT (05 janvier),
Manon DEKERLE SÉDILLE (09 janvier),
Kélyan PAGÈS (20 janvier),
Baptiste VILLENEUVE (24 janvier),
Juliette RAUD (24 janvier),
Mila LAURANCIN (30 janvier).

MARIAGES :

Philippe YEH et Laurence MOÏSE (11 octobre),
Karim AJJAJ et Halima KRIFI (11 octobre),
Bilal YILDIRIM et Tulay OZKOKLU (25 octobre),
Marc de HOFFMANN et Véronique GALLOUËT (25 octobre),
Patrick GODALIER et Eléna PAPIN (25 octobre),
Akim AKAOUCH et Elsa BAHRA (25 octobre),
Abdelâziz AZIOUI et Jamila MAZIGH (08 novembre),
Taher AFFES et Ynésse AÏDI (08 novembre),
Hamid EL HAJJI et Zahra GHAZOUÏ (08 novembre),
Papa KANE et Marie DIAKHATE (10 novembre),
Herve AZEME et Marie BATOUR (15 novembre),
Mohamed OULD ELRHALLIA et Sara MIHOUBI (22 novembre),
Norbert DARRIGADE et Brigitte LACOSTE (06 décembre),
Yacine LOUNIS et Samra OUARTAS (06 décembre),
Abdennasser MEHDAD et Malika ARBAOUI (06 décembre),
Ayoub MESKI et Saloua RAFIQ (20 décembre),
Arezki YOUNES-CHAOUUCHE et Karima DJEMAI (22 décembre),
Mohammed-Tahar LAMRI et Amina ABAOUB (10 janvier).

Contact rédaction :

Hôtel de ville, 1, place Saint-Blaise,
CS 90537 78915 Carrières-sous-Poissy cedex
Tél. 01 39 22 36 00 ou 01 34 01 19 30
mail: service.communication@carrieres-sous-poissy.fr

Distribution :

Services mania – Tél. 06 15 21 88 39
Si vous ne recevez pas le magazine,
contactez Services mania.

Prochaine parution :

Le prochain *carrières&VOUS*
paraîtra en mai 2015.

MARILU Production: Christophe Segura
présente

Vous avez aimé **la BELLE MÈRE**
vous allez adorer...

la BELLE MÈRE



Isabelle PARSY

Texte de Xavier CHAVARI
Mise en scène François BOURCIER

Saison
2

Vendredi 27 mars - 20h30

Espace Louis Armand (142 Rue Louis Armand)

Plein tarif : 11 € / Tarif réduit : 5,50 €

Infos+ et réservations : 01 34 01 19 30